

# Maraudes d'Emmaüs Solidarité : « Aller à la rencontre des personnes qui ont renoncé à tout, leur redonner une étincelle d'espoir »

**Entretien avec  
Bruno Morel,**  
directeur général,  
**Herbert Ndoumou,**  
chef de service de la maraude  
bois de Vincennes, Emmaüs Solidarité.

*La Santé en action : Comment  
les maraudes d'Emmaüs Solidarité  
s'organisent-elles auprès  
des sans-abri ?*

*Bruno Morel et Herbert Ndoumou :*  
Emmaüs Solidarité décline trois  
maraudes d'intervention sociale  
qui, en 2020, ont suivi 1 310 per-  
sonnes. Tout d'abord, la maraude  
Paris-Nord (9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arron-  
dissements) comprend 8,5 équivalents  
temps plein (ETP), dont 7 travail-  
leurs sociaux. Quelques maraudes  
mixtes en santé sont effectuées en  
partenariat notamment avec des  
professionnels de l'Association  
Addictions France et de l'équipe

mobile psychiatrie-précarité (EMPP).  
La maraude Paris-Centre (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>,  
4<sup>e</sup> arrondissements et quais de Seine)  
comporte quant à elle 4,2 ETP, dont  
quatre travailleurs sociaux. Quelques  
maraudes mixtes en santé s'effec-  
tuent également en partenariat avec  
l'équipe de liaison addictologie. Enfin,  
7 ETP – dont 5 travailleurs sociaux et  
une prestation de psychologue clini-  
cienne – composent la maraude Bois  
de Vincennes (Paris et sept communes  
limitrophes du bois). Cette maraude  
coordonne les interventions entre les  
différents acteurs qui opèrent dans le  
bois de Vincennes. Chaque semaine,  
elle recense la population installée ;  
au 9 novembre 2021, 125 personnes  
étaient réparties sur 95 campements.  
Par ailleurs, et parallèlement aux  
maraudes dans le bois, nous dis-  
posons d'un local à Vincennes qui  
permet l'accueil des personnes quatre  
demi-journées par semaine – l'une  
d'elles étant consacrée aux activités  
de création de lien, d'échanges et de  
valorisation de la personne à travers  
un atelier jardinage-bricolage ouvert  
également aux Vincennois.

*S. A. : Comment entrez-vous en  
contact avec ces personnes ?*

*B. M. et H. N. :* Il s'agit d'aller à la  
rencontre des personnes installées  
dans les rues ou dans le bois afin de  
leur proposer un accompagnement  
social en vue d'une orientation vers  
des solutions d'hébergement et/ou  
de logement. La prise de contact  
s'effectue de manière progressive

avec le souci de veiller au respect  
de la dignité, de l'intimité, et de la  
volonté de la personne d'établir un  
contact. Au bois, les maraudeurs qui  
se présentent devant une nouvelle  
tente se tiennent à bonne distance  
dans l'attente d'être invités à entrer  
dans l'espace de la personne, puis ils  
s'annoncent en indiquant qui ils sont  
et la raison de leur venue. L'équipe  
est composée d'au maximum trois  
personnes afin d'éviter d'être intru-  
sif dans la sphère de la personne.  
Les interventions sont réalisées par  
des professionnels, et des bénévoles  
participent également régulièrement  
aux maraudes : leur rôle est de sou-  
tenir les travailleurs sociaux dans leurs  
missions de création et de maintien  
du lien. Généralement, les bénévoles  
sont perçus comme une « troisième  
oreille » du travailleur social, car ils  
sont très disponibles à l'écoute.

*S. A. : Que leur proposez-vous ?*

*B. M. et H. N. :* La maraude du bois,  
pour reprendre celle-ci, propose un  
accompagnement social global, *via*  
un projet éducatif personnalisé afin  
d'aider les personnes à regagner leur  
autonomie et à vivre dignement.  
Cet accompagnement se traduit par  
l'accès à la citoyenneté (identité, titre  
de séjour, réappropriation des codes  
de vie en collectivité...), l'ouverture  
et/ou le maintien des droits aux  
minima sociaux, l'accès aux soins, le  
soutien à l'insertion professionnelle  
et le traitement des demandes d'hé-  
bergement ou de logement. Lors des

## L'ESSENTIEL

▣ Emmaüs Solidarité organise des maraudes  
auprès des sans-abri. L'association souligne que  
les personnes rencontrées sont particulièrement  
sensibles au fait de n'être plus regardées  
sous le prisme de leurs supposées carences.  
Elle met en relief la réussite de cette démarche  
d'« aller-vers » : la persévérance, la patience,  
l'empathie et le respect dont font preuve les  
maraudeurs à l'égard des personnes rencontrées  
finissent toujours par faciliter le lien avec elles.



© Sébastien Godefroy

maraudes, les équipes peuvent, selon les besoins, distribuer des kits hygiène, des duvets, des vêtements, des gourdes rafraîchissantes par temps de canicule ou des boissons chaudes par grand froid...

**S. A. : Comment se déroule l'« aller-vers » ces personnes ?**

**B. M. et H. N. :** Le processus d'aller à la rencontre des habitants du bois dans des campements présente plusieurs niveaux. Il s'agit tout d'abord d'une prospection consistant à rechercher des nouvelles installations et à nouer un premier lien avec les occupants. Ensuite, il s'agit de faire de la veille sociale et sanitaire pour entretenir le lien, questionner l'état de santé de la personne et la stimuler dans les formalités d'accès aux droits et à la citoyenneté. Les maraudes spécialisées sont essentiellement axées sur le volet santé, somatique et psychologique. Lors de ces interventions mixtes, les maraudeurs interviennent avec soit la psychologue clinicienne, soit l'Équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP), soit un animateur de l'Association Addiction France pour les problématiques d'addiction. Depuis début octobre 2021, une maraude mixte sociale-sanitaire avec les infirmières de l'espace solidarité insertion (ESI) Saint-Michel est également organisée chaque mois. Globalement,

les interventions des maraudeurs, effectivement caractérisées par l'objectif « aller-vers », prennent diverses formes : assurer une mission de veille sociale, fondée sur une bonne connaissance de la cartographie de présence des personnes vulnérables qui permet d'intervenir, d'alerter et de signaler en cas de danger ou de situation préoccupante ; proposer et garantir un suivi individualisé ; favoriser l'accès aux droits, aux soins, à l'emploi ; agir en partenariat avec d'autres acteurs, notamment pour la mobilisation de dispositifs adaptés à l'exemple de celui des « Premières Heures<sup>1</sup> », décliné pour certaines personnes dans le cadre des jardins d'insertion ; promouvoir des activités culturelles, artistiques, sportives, etc. ; orienter vers un hébergement ou vers un logement, dans un contexte qui demeure caractérisé par une insuffisance quantitative et qualitative de l'offre.

**S. A. : Quel bilan dressez-vous de ces maraudes ?**

**B. M. et H. N. :** Lors de la création de la maraude du bois de Vincennes en 2009, celui-ci comptait environ 350 personnes vivant dehors. Cette population a été réduite à 125 personnes actuellement, soit une diminution de 64 %. Au total, les maraudes d'Emmaüs Solidarité ont, en 2020, orienté 208 personnes. Ce

simple indicateur démontre l'utilité et l'efficacité du dispositif qui s'appuie sur un important réseau partenarial. Toutefois, la principale grande difficulté demeure l'insuffisance de solutions d'hébergements, notamment pour les personnes cumulant des problématiques d'addiction, somatiques, psychologiques voire psychiatriques. Ces questions sont difficiles à traiter en situation de rue et il serait préférable de commencer par stabiliser la personne en hébergement, puis de lui proposer un accompagnement aux soins.

**S. A. : Quel impact la pandémie Covid-19 a-t-elle sur votre organisation et sur les sans-abri ?**

**B. M. et H. N. :** Dès le début de la crise sanitaire, Emmaüs solidarité a fait le choix de maintenir l'intégralité de ses dispositifs ouverts, dont bien entendu l'activité des maraudes auprès de personnes particulièrement exposées aux risques pandémiques et à ses conséquences sociales et économiques. La maraude du bois a ainsi renforcé ses interventions de veille sociale et sanitaire afin de s'assurer de l'état de santé de ses « habitants », mais aussi de leurs moyens de subsistance, au regard du constat rapide de pertes de revenus. C'est dans ce contexte que l'équipe a déployé plusieurs actions de



© Sébastien Cordfroy

distributions : produits d'hygiène et matériels sanitaires, en conditionnements adaptés pour les personnes à la rue ; tickets-services ; Smartphone auprès des personnes les plus vulnérables ; alimentation, allant jusqu'à 330 paniers-repas par jour entre fin mars et début juin 2020... Une campagne de vaccination a également été organisée : d'une part avec les médecins bénévoles de l'association *via* des séances de sensibilisation et de vaccination, d'autre part en lien avec l'ESI Saint-Michel : 11 personnes suivies dans le bois ont ainsi été vaccinées.

**S. A. : Comment parvenez-vous à capter l'attention de ces personnes ?**

*B. M. et H. N. :* Tout professionnel qui travaille au sein de l'association, et donc des maraudes, porte l'éthique et les valeurs du mouvement Emmaüs en tout lieu et en tout temps. Cela veut dire que les maraudeurs ont un profond respect de la singularité de la personne rencontrée et de sa dignité. Une personne qui ne souhaite pas échanger avec l'équipe en maraude est remerciée pour son accueil et l'équipe lui propose de repasser une prochaine fois. La persévérance, la patience, l'empathie et le respect dont fait preuve l'équipe à l'égard des personnes rencontrées finissent toujours par faciliter le lien avec une personne.

**S. A. : Les personnes accompagnées ont-elles le choix de ce qui est leur priorité ?**

*B. M. et H. N. :* Il s'agit bien de proposer un accompagnement social global. Par conséquent, l'approche du travailleur social est d'inviter la

personne suivie à faire un choix parmi les prestations mises à sa disposition pour se reconstruire, regagner son autonomie et retrouver sa dignité. La loi 2002-2<sup>2</sup> a mis fin à la standardisation de l'accompagnement social au profit d'un accompagnement éducatif personnalisé dans lequel la personne est actrice dans son projet d'accompagnement. C'est le principe de « décider avec » ou de « faire avec » et non plus de « décider à la place de l'utilisateur » ou de « faire à la place de l'utilisateur » Le travailleur social a pour rôle de l'aider à construire son projet éducatif personnalisé, en hiérarchisant ses besoins.

**S. A. : Combien de sans-abri ont été logés grâce à la maraude du bois de Vincennes ?**

*B. M. et H. N. :* En douze ans, la maraude a sorti du bois plus de 600 personnes, pour la grande majorité orientées vers des structures d'hébergements *via* le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) – 52 personnes en 2020 –, et dans une moindre mesure vers des logements accompagnés ou de droit commun – quatre personnes en 2020. Avec l'ouverture, en novembre 2020, du centre d'hébergement d'urgence (CHU) Pavillon La Terrasse – une structure d'hébergement de 17 places située à la périphérie du bois et rattachée à la maraude –, 22 personnes ont pu être accueillies. Il est à noter que cette nouvelle structure intègre aussi une halte de nuit permettant la mise à l'abri de quatre personnes, à l'exemple de ce qui est également fait avec la maraude Paris-Centre qui dispose de l'accès à une halte similaire de 30 places.

**S. A. : Quel questionnement éthique émerge chez les professionnels face à ces sans-abri ?**

*B. M. et H. N. :* Il est inacceptable de voir des personnes vivre dans une extrême précarité dans un espace non hospitalier. Le sens des maraudes est une nouvelle fois d'aller à la rencontre de ces personnes qui parfois ont renoncé à tout, pour leur redonner des étincelles d'espoir. Emmaüs Solidarité ne peut accepter que la société s'accommode à voir la misère s'installer au coin des rues, sans que cela ne suscite la moindre indignation. Attachée à la solidarité nationale, l'association entend donc développer ses actions de la lutte contre les inégalités sociales – les maraudes constituant le premier maillon des réponses –, en développant un sens de l'innovation et du partenariat en lien avec les autres acteurs du secteur.

**S. A. : Que pensent de vos maraudes les personnes que vous accompagnez ?**

*B. M. et H. N. :* Les personnes rencontrées sont particulièrement sensibles au fait de n'être plus regardées sous le prisme de leurs supposées carences. D'où l'investissement dans l'accès à la citoyenneté, sachant que le rejet des normes est une caractéristique des personnes à la rue. De surcroît, elles ont parfois le sentiment d'avoir été abandonnées par les pouvoirs publics, mais aussi par leur environnement local. Par-delà la réponse à leurs besoins en termes de santé, d'emploi, d'orientation, l'ouverture sur la proximité est un élément de reconstitution, à l'exemple des ateliers jardinage ou de la création de boîtes à livres, initiés par la maraude du bois et qui changent considérablement l'image des personnes à la rue, en valorisant leurs compétences. ■

Propos recueillis par Yves Géry, rédacteur en chef.

1. NDLR : Le dispositif Premières Heures est un outil de réinsertion des personnes précaires qui leur permet d'accéder à l'emploi graduellement par la réalisation de quelques heures de travail par semaine.

2. Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. En ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000215460/>